

la newsletter

Avril 2025

N°6

EDITO

Par Aicha Zaïmi Sakhri



Quand l'égalité devient un luxe rural

Il est des chiffres qui résonnent comme une claque. Selon une récente étude du Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'intégration économique des femmes rurales pourrait générer un gain de 25,3 milliards de dirhams, soit 2,2% du PIB national. Une richesse silencieuse, à portée de main, que l'on continue d'ignorer.

En parallèle, une autre enquête du HCP révèle que 58,4% des Marocains estiment que l'égalité entre les sexes n'existe pas. Un sentiment encore plus marqué en milieu rural, où ils sont 65,8% à partager ce constat. Ce n'est plus une simple impression : c'est une réalité sociale qui persiste et se renforce.

Sur le terrain, les femmes, notamment rurales, vivent l'inégalité comme une évidence quotidienne. Pas une revendication, mais une réalité, un empêchement concret et structurel à la fois économique, juridique et social.

Et parfois, cet empêchement prend la forme d'un dispositif légal, bien en place : le waqf familial privé. Un système patriarcal détourné de sa fonction originelle de protection du patrimoine, et aujourd'hui utilisé pour contourner le droit successoral afin d'exclure les femmes de l'héritage. Même si la loi interdit depuis 2010 d'exclure les filles de la première génération, les discriminations persistent pour les générations suivantes. L'ADFM a tiré la sonnette d'alarme avec une campagne aussi forte que claire : *"Dans les Habous, mon droit est confisqué"*. ([Lire notre article](#)).

Derrière ce slogan, des visages. Des femmes réelles, des histoires concrètes. Fatima, par exemple, vit dans une bourgade de l'Atlas. Elle travaille la terre depuis l'adolescence. Ses bras, ses mains, son corps entier, sont usés par ces journées de dur labeur ! Quotidiennement du matin au soir. Mais à la succession de son père, ce sont ses frères qui ont hérité de la terre familiale, via un waqf monté à l'époque au nom de la "sécurité" du patrimoine. *« Je n'ai jamais pensé que ce système me volerait ma part d'héritage. Je croyais que j'avais les mêmes droits que mes frères »*, confie-t-elle.

Cette exclusion juridique s'ajoute à une précarité économique bien ancrée. Selon les mêmes sources du HCP, les femmes rurales représentent près de 40% de la main-d'œuvre agricole. Pourtant, leur travail est le plus souvent non déclaré, non reconnu, donc non protégé et surtout non rémunéré. Dans bien des cas, il s'agit d'un travail invisible, gratuit, pris pour acquis.

Cette invisibilisation et cette absence de reconnaissance est renforcée par l'accès limité à l'éducation : en milieu rural, le taux de scolarisation des filles plafonne encore à 44,8%, contre 70,6% pour les garçons. Moins d'éducation, c'est moins d'accès à l'information, aux droits, au marché du travail. C'est aussi un enfermement durable dans un modèle familial où la femme reste dans la dépendance. Amina, artisane dans la région de Souss-Massa, résume la situation: *« On tisse les tapis, on préserve les savoir-faire, mais on n'a pas accès aux marchés. Ce sont d'autres qui tirent profit de notre travail »*.

Comment peut-on continuer à parler d'égalité quand tant de femmes vivent sans terres, sans titres, sans revenu, sans pouvoir de décision ? Quand l'État reconnaît leur potentiel mais ne leur garantit ni accès, ni protection, ni ambition? Walou ! Jusqu'à quand ?

L'égalité économique n'est pas une faveur. C'est un droit. Et aujourd'hui, c'est aussi une urgence. Ce que nous disent les deux enquêtes du HCP, c'est que les Marocaines – et les Marocains – ont parfaitement conscience de cette injustice. Mais cette conscience ne suffit plus. Elle doit être suivie d'actes.

Et peut-être faut-il commencer par là : reconnaître le travail invisible, sécuriser les droits patrimoniaux, garantir un accès réel à l'éducation, à la protection sociale, à la terre, aux marchés. Autant de leviers déjà identifiés, parfois amorcés, mais encore trop timides pour inverser durablement la tendance.

La réforme du Code de la famille, en cours, est une occasion à ne pas manquer : elle doit s'attaquer aux racines des inégalités patrimoniales. Elle doit redonner sens et justice à des dispositifs comme *le waqf*. Elle doit pouvoir ouvrir la voie à une véritable autonomisation économique des femmes.

Car ce n'est pas de quelque chose d'irréaliste dont il est question, mais d'un choix. Celui de faire de l'inclusion des femmes rurales un projet collectif, une priorité nationale. C'est à l'État de montrer l'exemple, mais aussi aux institutions locales, aux collectivités, aux acteurs économiques. C'est aux médias de continuer à raconter. Aux associations de documenter, d'accompagner, de porter les voix. Ce sont des chemins possibles, si la volonté politique suit.

Il y va de la justice sociale, de la cohésion nationale, du développement du pays. Les chiffres sont là, les témoignages aussi. Il reste à faire preuve de volonté politique, de clairvoyance, et de courage.

Parce qu'en assurant le droit des femmes rurales, leur égalité, c'est reconnaître leur existence et leur participation économique !

Parce qu'en libérant leur potentiel, c'est le Maroc inclusif qui avance.

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag

ACTUS

Par Nisrine Salaqi



Waqf Mouâquab : l'ADFM mène campagne contre une injustice patrimoniale et genrée

L'ADFM lance une campagne contre le Waqf Mouâquab, un legs patrimonial discriminant. Du 19 au 29 mars, elle dénonce, via les réseaux, l'exclusion des femmes héritières et réclame justice face à une tradition genrée et inégalitaire.

« Dans les Habous, mon droit est confisqué », c'est par ce slogan que l'ADFM a introduit son initiative, visant à interpeller gouvernants et opinion publique quant à l'injustice dont sont victimes de nombreuses marocaines dans le cadre du Waqf Mouâquab. L'expression désigne un système de legs familial perpétuant une exclusion genrée de biens. En gros il s'agit de terres ou de possessions relevant du Droit coutumier. Si les hommes sont les seuls à en bénéficier, c'est parce qu'ils portent et transmettent leurs patronymes. Afin que les richesses familiales ne passent pas entre des mains étrangères, les femmes, amenées à rejoindre leurs époux un jour, sont d'office évincées de la succession.

À l'origine de cette campagne, une réalité restée longtemps dans l'ombre : celle de femmes spoliées de leur héritage et parfois laissées dans la précarité. «Elles nous ont contactées, car elles ne comprenaient pas pourquoi, en tant qu'héritières légitimes, elles étaient systématiquement privées de tout bénéfice au profit des hommes de leurs familles» explique Maria Ezzaouini, membre du bureau de l'ADFM Rabat.

[Lire la suite de l'article sur le site](#)

ACTUS

Par Nisrine Salaqi



Bonheur sur le carreau Les femmes trinquent encore plus !

Le Maroc régresse dans le classement mondial du bonheur. Derrière cette statistique, une question persiste : comment se portent les marocaines, souvent en marge du progrès social ?

A la 107e place sur 143 pays dans le Rapport mondial sur le bonheur, le Maroc perd sept rangs, comparé à 2023. Ce recul, annoncé par les Nations Unies à travers le World Happiness Report 2024, s'appuie sur plusieurs indicateurs : revenu, santé, soutien social, liberté individuelle, perception de la corruption et générosité. Des critères qui, pris ensemble, esquissent le bien-être général d'un pays. Mais quid du bonheur des femmes, lorsque l'on sait que certaines inégalités échappent aux moyennes globales ?

Sur le terrain, les chiffres sont parlants. Selon le Haut-Commissariat au Plan (2023), 57 % des femmes marocaines âgées de 15 à 74 ans déclarent avoir subi une forme de violence verbale, psychologique, physique ou économique au moins une fois dans leurs vies. Le foyer reste le premier lieu d'agression et l'espace numérique devient à son tour hostile. Côté participation et opportunités économiques des femmes, le "Global Gender Gap Report 2022" nous positionnait 139^e sur 146 pays, tandis que le taux d'activité féminine (22,8 % en 2023) se trouve actuellement à 19,8%. A cela s'ajoute une précarité sociale persistante : faible accès à la propriété, inégalités d'héritage, dépendance financière, surcharge mentale. Autant de facteurs qui minent le bien-être et accroissent le sentiment d'injustice.

Le Royaume a pourtant fixé des objectifs ambitieux, comme parvenir à 45 % de participation féminine à l'horizon 2035 dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement. Alors que le classement du bonheur alerte sur une baisse générale de la satisfaction des Marocains, il est urgent de se pencher sur la moitié silencieuse de cette statistique. Le bonheur aurait-il, lui aussi, un genre ?

[Lire l'article sur le site](#)



SOCIÉTÉ

Travail domestique, budget temps et genre : une autre dimension de l'inégalité économique et sociale

Par **Rabéa Naciri**

On peut légitimement se demander pourquoi s'intéresser au travail domestique non rémunéré (TDNR) accompli par les Marocaines au lieu de se préoccuper des obstacles à leur accès au marché du travail formel ?

[Lire l'article](#)

LES CLÉS DE L'ÉGALITÉ

Gérer le sexisme ordinaire et les micro-agressions

Par **Tina Zschiegner**

"J'ai 31 ans, je travaille dans le secteur des assurances et, malgré des diplômes et compétences équivalents à ceux de mes collègues masculins, je me heurte quotidiennement à une espèce de sexisme pernicieux. Comme par hasard ce n'est jamais moi qui ai les gros clients, j'hérite plutôt des dossiers standards..."

[Lire l'article](#)

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!



Merci de nous lire et de nous faire connaître !



Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitemag.com
[Gérer vos préférences](#) | Voir notre politique de confidentialité | [vous désabonner](#)